MINISTERIO DE ECONOMÍA Y HACIENDA

Dirección General de Fondos Comunitarios

RAPPORT DE

MISE À JOUR DE L'EVALUATION À MI-PARCOURS DU PROGRAMME OPERATIONNEL LOCAL 2000-2006

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

OCTOBRE 2005

UNION EUROPEA

idom Consultoría

INDEX

1.1 Introduction 2
1.2 Principaux sujets évalués 2
1.3 Valorisation globale du Programme Opérationnel Local 2000-2006 3
1.4 Recommandations opérationnelles 3
1.5 Identification des nécessités et défis courants pour le développement régional et recommandations pour la période de Programmation 2007-2013 5

1.1 Introduction

Selon le Règlement (CE) 1260/199, de 21 juin, du Conseil, l'objet de ce rapport de mise à jour de l'évaluation à mi-parcours du Programme Opérationnel Local 2000-2006, est de déterminer à ce jour les réalisations et les résultats obtenus ainsi que l'impact potentiel du programme. En même temps, il est nécessaire de déterminer les difficultés existantes pour établir les mesures de correction nécessaires qui permettent d'obtenir une plus grande efficacité. Il s'agit de constituer les bases de préparation des interventions de la nouvelle période de programmation 2007-2013.

La mise à jour de l'évaluation à mi-parcours du Programme Opérationnel Local 2000-2006, réalisée par la compagnie IDOM Internacional, S.A, suit les dispositions communautaires en matière d'évaluation, ainsi que les contenus spécifiés par les divers documents méthodologiques élaborés par la Commission et par l'équipe évaluatrice du Cadre Communautaire d'Appui de l'Objectif 1

1.2 Principaux sujets évalués

Un résumé des principaux sujets évalués, et du degré de l'accomplissement du Programme Opérationnel Local 2000-2006 se présente ci-dessous.

Aspects évalués	Accomplissement	Effets
Révision et étude des recommandations effectuées	☑	
Pertinence et fondement des recommandations	☑	
Mise en œuvre des recommandations	☑	☻
Valorisation des résultats d'exécution financière et de l'efficacité.	☑	☻
Valorisation des résultats d'exécution physique et de l'efficacité.	☑	☻
Appréciation qualitative de l'exécution, résultats et effets de l'intervention	☑	☻
Projection des résultats et évaluation de l'accomplissement des objectifs du Programme	☑	☻
Valorisation de l'efficience du Programme	☑	☻
Résultats obtenus et incidence des actions sur les cadres d'intervention du Programme	☑	☻
Valorisation des effets prévus par cadre d'impact	☑	☻
La contribution du Programme à l'accomplissement de la Stratégie Européenne pour l'Emploi	☑	😐
La contribution du Programme à l'accomplissement des priorités de Lisbonne et Göteborg	☑	☻
Evaluation de la priorité horizontale de l'environnement	☑	☻
Evaluation de la priorité horizontale d'Egalité des chances	☑	😐

☻ Positif 😐 Modéré ☹ Négatif ☑ Oui ☒ Non

1.3 Valorisation globale du Programme Opérationnel Local 2000-2006 : Principales conclusions.

Il peut affirmé que les interventions encadrées dans le Programme Opérationnel Local contribuent à générer des effets significatifs directs et indirects, dans ses deux cadres d'application. Parmi les premiers, à la marge de sa contribution à la réduction des défauts des infrastructures de base et des équipements collectifs, comme conséquence de ce qui suppose les investissements qui sont entrepris, il faut souligner l'apport quant à l'augmentation de la qualité environnementale et urbaine, et l'amélioration des conditions basiques des zones d'intervention qui attirent les investissements et, pour le tant, qui tournent à l'avantage de la qualité de vie des populations résidantes.

Parmi les effets indirects il faut souligner la plus grande transparence et connaissance du milieu local, ainsi que la contribution à l'obtention d'un développement territorial (local) équilibré, comme conséquence de la lente mais continue élimination des déséquilibres existants dans les régions.

Cependant, et malgré les améliorations constatées, il faut manifester la nécessité de continuer avec l'application de ce genre de mesures, comme conséquence de l'existence d'importants déficit dans les zones qui composent le milieu local.

1.4 Recommandations opérationnelles

Ensuite, les recommandations principales vont être définies, sans le mépris de tous les nuances réalisées dans chacun des chapitres qui constituent le Rapport de Mise à jour de l'Evaluation à mi-parcours du POL.

Pour améliorer les travaux de programmation, la présence et participation active de la Fédération Espagnole de Municipalités et de Provinces (FEMP) dans la programmation serait désirable, afin de réaliser un dessin le plus adapté possible aux nécessités existantes, et basé sur la connaissance exhaustive de la réalité locale.

En ce qui concerne les activités de gestion, l'Institut de la Femme devrait faire un effort important, d'information et de divulgation pour expliquer à toutes les institutions les mécanismes disponibles pour intégrer le principe d'égalité de chances dans le développement de toutes les actions du POL.

Pour les procédés de suivi des interventions, il serait désirable d'élaborer un manuel commun pour tous les programmes capable de permettre:

- Interpréter correctement la définition des indicateurs.
- Calculer les valeurs des indicateurs d'une manière homogène pour tous les organismes impliqués.

De plus, devant la complexité du processus de ramassage et de transmission de données pour les bénéficiaires finals, jusqu'à l'Autorité de Gestion, et qui requiert de la charge de l'application informatique de suivi (Fonds 2000), il serait recommandable

d'établir un procédé qui obligeait, d'une manière inéluctable, à founir l'information dans les dates stipulées.

De la même façon, il est nécessaire de continuer avec l'effort de coordination du système d'introduction de l'information, en promouvant l'implication des bénéficiaires finals et, en évitant les procédés de charge manuels et la différence de renseignements.

Devant la différence appréciée en ce qui concerne l'information de suivi de chacune de deux Unités Administratives compétentes dans ce Programme, il est recommandé d'unifier pleinement le système d'indicateurs entre celles-ci, de telle manière de disposer d'une information unifiée et complète. L'existence d'un suivi coordonné et commun permettrait d'avoir une connaissance plus précise des projets et, ainsi de l'ensemble du PO.

Dans ce système de suivi, il est désirable que l'application Fonds 2000 intègre le "genre" dans les indicateurs relatifs à la création d'emploi, et qui se trouvent déjà définis, de telle manière qu'une connaissance plus détaillée de l'incidence du POL dans le développement des ressources humaines, puisse être obtenue.

Dans le cadre des mesures d'information et de publicité, la célébration de rencontres périodiques de diffusion serait convenable, afin de favoriser la divulgation des cas de bonnes pratiques les plus significatifs, et ainsi transférer et importer des idées, des expériences et des connaissances. Il est considéré convenable de profiter des rencontres organisées par la FEMP.

En ce qui concerne les Priorités Horizontales, il serait nécessaire de promouvoir son intégration, fondamentalement en matière d'égalité de chances, grâce à l'incorporation d'actions orientées à son assomption dans tous les projets et, à travers de la définition réglée et l'accomplissement obligatoire des indicateurs spécifiques de suivi.

De la même manière, il faut mettre l'accent sur l'information et la diffusion des cas de bonnes pratiques développés en matière d'environnement et d'égalité de chances, sur l'enseignement extrait et su les méthodes de transfert à d'autres régions de caractéristiques similaires.

En référence aux procédés d'évaluation des interventions cofinancées grâce aux Fonds Structurels, il serait nécessaire de procéder dans des domaines différents. Ci-dessous sont énumérés les plus importants:

- ✓ Définition des valeurs objectives annuelles pour les indicateurs de réalisation physique, pour éviter des problèmes dans l'analyse de l'efficacité de la réalisation des interventions.

- ✓ Ne pas procéder à l'analyse de l'efficacité financière partielle des indicateurs prévus dans la programmation, dont les valeurs objectives ne s'accomplissent ni se prennent en compte jusqu'à la fin de l'intervention, puisque d'autre forme, dans un moment temporel déterminé, l'analyse des données offre une information pleinement sous-estimée en ce qui concerne son niveau d'avance.

- ✓ Elaboration d'un système de calcul de l'efficience des interventions capable de mettre en rapport, de manière directe, la partie du coût de chacune des mesures associées à chacun des indicateurs analysés, de telle manière qu'un coût unitaire réel (tant de programmation comme d'exécution) soit établi et non un coût générique pour tous et chacun des indicateurs.

- ✓ Promouvoir l'analyse de cas, au détriment des études quantitatives (réalisés dans les rapports annuels), pour obtenir des évidences éprouvantes des réussites atteintes.

- ✓ Augmentation du délai pour la réalisation des études d'évaluation des interventions. De la même manière, il serait nécessaire de faciliter les procédés administratifs pour l'engagement de ces études.

1.5 Identification des nécessités et défis courants pour le développement régional et recommandations pour la période de Programmation 2007-2013

Le dessin de la nouvelle programmation pour les localités et les municipalités bénéficiées par le cofinancement du POL, devra être orienté à surmonter les déficit que ceux-ci, et que ceux-là qui sont à l'attente de l'aide communautaire, présentent encore, en promouvant les aspects dans lesquels des avantages compétitifs existent, et en prenant comme base de référence les directrices et les objectifs établis dans la Stratégie de Lisbonne.

ENVIRONNEMENT	DEVELOPPEMENT LOCAL	INFRASTRUCTURES
✓ Utilisation adéquate des Ressources Naturelles pour la conservation du patrimoine naturel régional. ✓ Diminution des niveaux de contamination de tout genre, et développement de l'utilisation d'énergies alternatives. ✓ Lutte contre les phénomènes agressifs pour l'Environnement.	✓ Accroître la productivité des activités permettant l'amélioration de la compétitivité des zones d'intervention. ✓ Compléter la dotation d'infrastructures et équipements sociaux, pour l'accroissement de la productivité et la qualité de vie.	✓ Amélioration du développement soutenable homogène des localités espagnoles. ✓ Dotation complète d'infrastructures et équipements sociaux, éducatifs, touristiques et culturels.

OBJECTIF : SURMONTER LES DÉFICIT STRUCTURAUX

SOCIETE DE L'INFORMATION	MARCHÉ DU TRAVAIL ET COHESION SOCIAL
✓ Développement de Politiques de R+D+i. ✓ Promotion du transfert technologique et de l'investigation au tissu de production.	✓ Développement de la participation féminine et promotion de l'Egalité de chances. ✓ Développement de la coopération interrégional en matière de cohésion social.

Ensuite s'exposent une série d'idées ou actions plus concrètes qui à l'avis de l'équipe évaluatrice, favoriseront le développement des zones affectionnées au Programme et sur lesquelles devrait intervenir le POL.

Cette relation de possibles mesures à mettre en application avec le prochain Programme Opérationnel Local, sont basés sur l'analyse des objectifs du Programme, des nouveaux Règlements Communautaires, des orientations de la Commission

Européenne et essayent de donner réponse aux manques et aux nécessités détectées.

ZONES URBAINES

1	Intégration des zones urbaines dans des réseaux, pour améliorer leur compétitivité et promouvoir les synergies et l'apprentissage entre ceux-ci.
2	Développement de stratégies participatives et intégrées, capables de faire face aux problèmes de caractère économique, environnemental et social qui affectent ces zones.
3	Provoquer l'initiative patronale, le développement technologique et l'emploi local.
4	Promouvoir le développement de personnel avec un haut niveau de qualification (une éducation de haute qualité, l'offre de services et de promotions dans les aires technologiques et l'innovation).
5	Réhabiliter l'environnement physique
6	Ré-urbaniser et industrialiser (ou ré-industrialiser) les zones en pente
7	Conserver et développer le patrimoine historique et culturel.
8	Dotation d'infrastructures nécessaires pour un développement économique soutenable.
9	Promouvoir l'intégration économique, sociale et culturelle de plus de défavorisés, combattre la discrimination et améliorer l'offre de services basiques et son accès.
10	Promouvoir l'incorporation des nouvelles technologies et de l'innovation dans les activités productives.
11	Un dessin et une préparation d'un plan de revitalisation des zones urbaines qui contribue à attirer des investissements en respectant la qualité ambiante.
12	Impliquer au secteur privé dans le renouvellement urbain.

ZONES RURALES

1	Promouvoir le revitalisation économique, à travers des mesures complémentaires à celles mise en application pour la promotion du développement rural (FEADER) et capables d'évaluer des recours jusqu'à présent non utilisés. (p.ex. des recours forestiers et les énergies renouvelables).
2	Promouvoir et provoquer les synergies qui s'originent entre les politiques, les politiques structurales d'emploi et celles de développement rural, pour configurer un cadre homogène de comportement.
3	Garantir l'accès aux services d'intérêt économique général pour améliorer les conditions dans les zones rurales, en garantissant ainsi un niveau de qualité de vie similaire aux zones urbaines.
4	Promouvoir des mesures pour attirer les entreprises (des parcs patronaux, de bonnes installations et accès aux nouvelles technologies, etc.) et un personnel qualifié et limiter l'émigration, en débordant du développement soutenable de ces noyaux..
5	Promouvoir le connectivité avec les réseaux principaux nationaux et européens, en provoquant la coopération interrégionale, nationale et transnationale.
6	Favoriser l'innovation des processus et des produits dans les activités économiques existantes.
7	Profiter, et conserver, les actifs naturels et culturels qui peuvent avoir des effets importants indirects positifs, en protégeant l'habitat et en appuyant la biodiversité.

8	Provoquer l'investissement dans des noyaux ruraux petits et moyens, à travers la promotion de la coopération économique et de l'associationnisme économique et étant basé sur le développement d'actifs locaux en combinaison avec l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.
9	Une dotation d'infrastructures sociales orientées à provoquer le développement de la main-d'oeuvre qualifiée et la génération de valeur ajoutée technologique, de telle manière qu'ils deviennent des actifs pour le captage d'inversion patronale